

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Lorsque le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Acquisitions			<b>Aides publiques (1) :</b> Union européenne		
<b>Etudes /AMO</b>	42 422,34 €	50 906,80 €	<b>Etat-FNADT</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>17,10%</b>
<b>Travaux</b> ( espace rencontre + famille & formation)	424 223,37 €	509 068,04 €			
<b>Matériel</b>	20 676,27 €	24 811,52 €			
Autres (2 et 3)			Collectivités locales et leurs groupements : - Département - Région - Communes ou groupement de communes <b>Autres (2)</b> CAF	20 000,00 €	3,42%
Sous-total :	487 321,98 €	<b>584 786,36 €</b>	Sous-total :	<b>120 000,00 €</b>	<b>20,52%</b>
<i>A DEDUIRE (s'il y a lieu)</i> Recettes générées par l'investissement			<b>Autofinancement</b>  Fonds propres Emprunts (2) Crédit-bail Autres (2)	464 786,36 €	79,48%
<b>TOTAUX</b>	487 321,98 €	<b>584 786,36 €</b>		<b>584 786,36 €</b>	<b>100,00%</b>

(1) A énumérer : ministères, nom des collectivités et établissements publics dont organismes consulaires, ..., joindre copies des décisions d'aides publiques déjà obtenues ( délibérations des collectivités locales,... )

(2) à détailler

(3) : indiquer le cas échéant les modes de calcul (exemple : salaires et charges (x par mois) X (y personnes) X (z mois)

NB : les dépenses sont, le cas échéant, présentées par « sous-projets »

Cachet

Date :

Nom et signature du représentant légal :